Jean-Louis Caradec
Ancien maire de Peumerit

A

Mme Marine Le Pen
Présidente du
Rassemblement National

Peumerit, le 14 juillet 2026

Objet : Lettre d'un élu de la République à Marine Le Pen

Madame Le Pen,

En ce 14 juillet, fête de la Nation, j'ai enfin trouvé les mots pour vous transmettre mon ressenti suite au dernier jugement vous concernant vous et votre parti politique.

Élu de ma commune de Peumerit (Finistère, 920 habitants) depuis 1983 et maire de 2001 à 2026, j'ai eu, comme plus de 35 000 collègues en France, l'honneur de servir mes administrés avec une veille constante l'argent public provenant des impôts de nos concitoyens.

Les derniers événements qui vous touchent et la réponse que vous y apportez en vous présentant à l'élection présidentielle me choquent profondément. J'ai mis, comme de nombreux français sans doute, du temps à réagir, comme sonné par quelque chose d'impensable.

C'est un ancien élu blessé qui vous parle. Blessé par l'ampleur des faits qui vous sont reprochés, que je rappelle ci-dessous :

- 100 000 euros d'amende, quarante-cinq mois d'inéligibilité dont trente avec sursis (contre cinq ans en première instance)
- trois ans d'emprisonnement, dont un an ferme à purger à domicile sous bracelet électronique.

Vous avez vu la peine d'inéligibilité réduite à seulement quinze mois ferme mardi 7 juillet par la cour d'appel de Paris. Quinze mois déjà purgés.

Les conclusions des juges d'appel sont identiques à celles de leurs prédécesseurs de première instance : vous êtes bien coupable d'avoir fait embaucher par les eurodéputés de votre parti des assistants, payés par le Parlement européen, dont les activités n'étaient, en fait, qu'au seul bénéfice du parti ou de vos proches.

Avec 23 autres responsables et votre parti du Rassemblement National, ce sont près de 4,2 millions d'€uros d'argent public que vous avez détournés. Pendant douze ans, par un système frauduleux et pérenne, vous avez « piqué délibérément dans la caisse de l'Europe », que vous pourfendez allègrement par ailleurs, et ce au profit de membres de votre famille et d'amis proches.

Votre parti « Rassemblement national » est condamné à hauteur de 2 millions d'€uros. Les peines pour les 22 autres condamnés vont de 5 000 à 70 000€.

Vous êtes, semble-t-il, à la tête d'un vrai nid de fraudeurs, donnant des leçons droiture à tout le pays, et commettant, en douce, les pires malhonnêtetés.

Imaginez un maire faire payer des majordomes ou des chauffeurs à sa famille sur le budget communal… Je joins à ce courrier la charte de l'élu local, à partager sans modération.

Extrait : « L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité. Dans ce cadre, il poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier. »

Je suis blessé également par votre aplomb en annonçant votre pourvoi en cassation, car les faits sont indiscutablement établis. Vous jetez à la face des françaises et des français votre mépris de la justice et des institutions. Vous vous acharnez à reporter l'échéance de la condamnation définitive, pour votre seule ambition personnelle en espérant, sans doute, qu'élue Présidente de la République, vous aurez la possibilité de vous amnistier.

C'est répugnant, dramatique pour l'exemple donné aux citoyens, destructeur pour notre jeunesse en attente d'élus capables d'exemplarité dans la probité.

Au lieu de postuler à la présidence de notre République, vous devriez, ainsi que tous les élus condamnés à vos côtés, démissionner sur le champ et dissoudre votre parti politique !

Mme Le Pen, la justice vient cependant de rendre possible votre candidature à l'élection suprême, et vous vous êtes immédiatement engouffrée dans cette brèche. Nous serons nombreux et déterminés à vous faire barrage et cette élection constituera un défi démocratique, produira, je l'espère, un sursaut républicain salutaire, et vous emportera, ainsi que votre parti, dans les oubliettes de l'histoire.

Je vous prie de croire, Madame Le Pen, l'expression de ma grande détermination.

Jean-Louis CARADEC



PJ : charte de l'élu local
Copie : Association des Maires du Finistère,